



communiqué

N°:
No.: 34

LE 6 MARS 1984

ATTRIBUTION DU PRIX LITTÉRAIRE BELGIQUE-CANADA 1983 À L'ÉCRIVAIN CLAIRE LEJEUNE

Le ministère des Affaires extérieures et le Conseil des Arts du Canada annoncent l'attribution du Prix littéraire Belgique-Canada pour 1983 à l'écrivain belge Claire Lejeune. Ce prix, d'une valeur de \$2,500, est attribué annuellement, par alternance, à un écrivain francophone du Canada et de la Belgique. La décision du jury vise l'oeuvre complète d'un titulaire plutôt qu'un ouvrage en particulier. Il est financé, du côté canadien, par la direction des Affaires culturelles: promotion artistique du ministère des Affaires extérieures et il est administré par le Conseil des Arts du Canada.

Les lauréats sont choisis par un jury littéraire dont les membres belges sont désignés par le ministère de la Communauté française de Belgique et les membres canadiens par le Conseil des Arts du Canada. Cette année, le jury canadien se composait de Madame Marie-Claire Blais et de Messieurs Victor-Lévy Beaulieu et Jacques Brault, sous la présidence de Naim Kattan.

Née à Havré en 1926, Claire Lejeune poursuit depuis trente ans une carrière de poète et d'essayiste. Son oeuvre s'inscrit dans le mouvement de la poésie philosophique de l'après-guerre. Elle a fondé en 1962 les Cahiers internationaux de symbolisme et en 1965, Réseaux, revue de philosophie morale et politique.

Parmi les ouvrages qui constituent son oeuvre littéraire, citons Le dernier testament et Elle (1969), Mémoire de rien (1972) et L'Issue (1980). Dans L'Atelier, publié en 1979, Madame Lejeune fait mention du Canada qu'elle a visité à quelques reprises, y établissant des liens chaleureux avec des écrivains québécois.